

L'Appel de la forêt : l'invitation des futurs maires à faire de la forêt un atout pour leur mandat.



À l'approche des élections municipales de mars 2026, les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur lancent L'Appel de la forêt, une campagne de mobilisation des candidats aux élections municipales.

Objectif : rappeler que la forêt est au cœur de l'action municipale et montrer qu'elle est un véritable levier stratégique pour les territoires dont les futurs élus auront la responsabilité.

Agir pour la forêt, c'est agir pour l'avenir des communes.

Préserver les paysages, développer l'économie, la filière bois locale, réduire la facture énergétique des bâtiments publics, renforcer la qualité de vie des habitants, assurer la sécurité... Cette campagne rappelle que la forêt n'est pas seulement un espace naturel à protéger : elle est un **outil d'action** au service de l'aménagement durable, de l'attractivité des territoires et de la transition écologique.

Répondre à **L'Appel de la forêt**, c'est s'appuyer sur un partenaire incontournable des maires !

Les Communes forestières accompagnent les élus à chaque étape de leurs projets forestiers : information et conseils tout au long du mandat, ingénierie, accès aux financements, ressources techniques et juridiques, formation des élus, mise en réseau et représentation auprès des instances locales, régionales et nationales.

Découvrez le manifeste !

Le manifeste, accessible sur le site internet et les réseaux sociaux des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, présente les projets concrets que peuvent porter les communes et illustre en quoi la forêt est un atout majeur pour les territoires.

Cliquez sur ce [LIEN](#) pour le découvrir.

Contactez-nous pour en savoir plus.

Votre contact

Marine OLIVEIRA

Chargée de communication

07 57 08 16 22

marine.oliveira@communesforestieres.org